

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 73

26 janvier 2005

### SOMMAIRE

Abbotts Lux Invest S.A., Luxembourg .....	3478	Everson S.A., Luxembourg .....	3496
Alpha Concept S.A., Luxembourg .....	3503	Everson S.A., Luxembourg .....	3496
Arches Investments S.A., Luxembourg .....	3498	Fairfax S.A., Luxembourg .....	3497
Ateliers Nic. Georges, succ. Ateliers Georges, S.à r.l., Luxembourg .....	3492	Fibre S.A.H., Luxembourg .....	3468
Azla Finances S.A., Luxembourg .....	3501	Fibre S.A.H., Luxembourg .....	3468
Azla Holding S.A., Luxembourg .....	3501	Fibre S.A.H., Luxembourg .....	3468
Benvest S.A.H., Luxembourg .....	3465	Finetupar International S.A., Luxembourg .....	3500
Bofrost Benelux Holding, S.à r.l., Foetz .....	3491	Flyaway S.A., Luxembourg .....	3500
Bouganvillea S.A., Luxembourg .....	3500	Genom Holding S.A., Luxembourg .....	3477
Carlyle (Luxembourg) Participations 6, S.à r.l., Lux- embourg .....	3499	Goldman Sachs 1 Mezzanine Partners II Luxem- bourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3495
Carlyle (Luxembourg) Participations 6, S.à r.l., Lux- embourg .....	3500	Goldman Sachs 2 Mezzanine Partners II Luxem- bourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3494
(La) Civette, S.à r.l., Luxembourg .....	3492	GSMP 3 Onshore, S.à r.l., Luxembourg .....	3495
Claude Konrath Promotions, S.à r.l., Steinsel .....	3492	GSMP 3, S.à r.l., Luxembourg .....	3494
ComptaPartner, S.à r.l., Nospelt .....	3491	Hagara Holding S.A., Luxembourg .....	3496
Corporate Jet, S.à r.l., Luxembourg .....	3497	Hagara Holding S.A., Luxembourg .....	3496
Crespi International S.A., Luxembourg .....	3497	Hepta S.A., Luxembourg .....	3468
Cuaver Holding S.A., Luxembourg .....	3458	Horsburgh & Co S.A., Luxembourg .....	3498
CWE Property Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	3501	Inversiones Ampudia S.A., Luxembourg .....	3473
D.D.L. Conseils Investissements S.A., Luxem- bourg .....	3491	Jabiro, S.à r.l., Luxembourg .....	3491
(La) Dorada International S.A., Luxembourg .....	3471	Jarcam Soparfi S.A., Luxembourg .....	3490
(La) Dorada International S.A., Luxembourg .....	3471	Jarcam Soparfi S.A., Luxembourg .....	3490
(La) Dorada International S.A., Luxembourg .....	3472	Klinke International S.A., Luxembourg .....	3495
(La) Dorada International S.A., Luxembourg .....	3472	Las Brisas S.A., Luxembourg .....	3504
Easybox General Partner, S.à r.l., Luxembourg .....	3473	Las Brisas S.A., Luxembourg .....	3504
Easybox General Partner, S.à r.l., Luxembourg .....	3473	Las Brisas S.A., Luxembourg .....	3504
Easybox Italy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3471	Lavalic S.A., Luxembourg .....	3459
Easybox Italy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3471	Lendit Blankenberge S.A.H., Luxembourg .....	3493
Easybox Spain Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3472	Lendit Borsbeek S.A.H., Luxembourg .....	3494
Easybox Spain Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	3472	Lendit Drogenbos S.A.H., Luxembourg .....	3494
Elhauruge S.A., Luxembourg .....	3487	Lendit Malines S.A.H., Luxembourg .....	3494
Ellipse S.A.H., Luxembourg .....	3477	Lendit Sint-Kruis S.A.H., Luxembourg .....	3487
Elsiem Holding S.A., Luxembourg .....	3499	Liria S.A.H., Luxembourg .....	3477
Equinoxe S.A.H., Luxembourg .....	3470	Lux Power Machines for Bolting, S.à r.l., Luxem- bourg .....	3459
Europe Finances et Participations S.A.H., Luxem- bourg .....	3458	Lux-Part S.A., Bridel .....	3496
Evergreen Estates Holding S.A., Luxembourg .....	3495	Mexico Holding S.A., Luxembourg .....	3465
		Mexico Holding S.A., Luxembourg .....	3465
		Minus, S.à r.l., Luxembourg .....	3477

Mito S.A.H., Luxembourg . . . . .	3478	Rhodos S.A., Luxembourg . . . . .	3458
Muntcap Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3476	Savoldelli et Fils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3492
Muntcap Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3476	SCER London Residential Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	3469
Muntcap Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3476	SCER London Residential, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3466
Muntcap Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3477	Sunview S.A., Luxembourg . . . . .	3459
Naxos Finance S.A., Luxembourg . . . . .	3491	Sunview S.A., Luxembourg . . . . .	3459
Neverfail Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3473	T.L.O. Diana S.A., Strassen . . . . .	3492
Nordic Satellite Broadcasting S.A., Luxembourg . . . . .	3493	Travhydro Luxembourg S.A., Steinsel . . . . .	3493
Notiara S.A., Luxembourg . . . . .	3468	Trell International S.A., Luxembourg . . . . .	3478
Notiara S.A., Luxembourg . . . . .	3468	Ugra Holding S.A. . . . .	3493
Ocean Building Investments S.A., Luxembourg . . . . .	3475	Ugra Holding S.A. . . . .	3493
Ocean Building Investments S.A., Luxembourg . . . . .	3475	Uniplan S.A., Luxembourg . . . . .	3485
Ocean Building Investments S.A., Luxembourg . . . . .	3475	Van Gulden A.G., Luxembourg . . . . .	3503
Ocean Building Investments S.A., Luxembourg . . . . .	3476	Van Gulden A.G., Luxembourg . . . . .	3503
Petresco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3504	Vymer S.A., Luxembourg . . . . .	3495
Petresco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3504	YLB Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3486
Piolet S.A.H., Luxembourg . . . . .	3478	YLB Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3486
QS Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	3467	YLB Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3486
Renoir Holding S.A., Luxembourg . . . . .	3503		

### **RHODOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arion.  
R. C. Luxembourg B 70.874.

(Annule et remplace le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 7 juillet 2004, sous le n° LSO-AS01903, et enregistré au R.C.S. le 8 juillet 2004 sous le n° L040054214.4.)

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RHODOS S.A.

Signature

(094023.3/1022/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

### **CUAVER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.628.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

CUAVER HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(093983.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

### **EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 29.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Administrateurs

(093985.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LUX POWER MACHINES FOR BOLTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.222.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> juin 2000 que Monsieur Pierre-Marie Bour est gérant technique de la société.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant technique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093491.3/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**SUNVIEW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 72.330.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Signature.

(093595.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**SUNVIEW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 72.330.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Signature.

(093592.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LAVALIC S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 104.056.

**STATUTES**

In the year two thousand four, on the tenth of November.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- ECOPROMPT S.A., a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

here represented by:

Mr Christophe Blondeau, employee, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 10, 2004.

Said proxy, being signed *ne varietur* by the appearing proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, a company governed by the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office in Road Town, Tortola, PO BOX 3161 (British Virgin Islands);

here represented by:

Mr Christophe Blondeau, prenamed,  
acting in his capacity as director of said company, with individual signing power.

Such appearing person, acting in its here above stated capacities, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of a joint stock company which the prenamed parties intend to organize among themselves.

**Name - Registered Office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There is herewith formed a Luxembourg joint stock company under the name of LAVALIC S.A.

**Art. 2.** The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may lend and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public. It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, renting, development and management of real estate.

The company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into one hundred (100) shares with a par value of three hundred and ten euro (310.- EUR) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

#### **Board of directors and statutory auditors**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.** Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

**Art. 12.** Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the individual signature of any director.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

#### **General Meeting**

**Art. 14.** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

**Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Friday in the month of June of each year at 02.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

#### **Business year - Distribution of profits**

**Art. 18.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.** At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

#### **General dispositions**

**Art. 21.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2004.

The first annual general meeting shall be held in 2005.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

#### *Subscription and payment*

The hundred (100) shares have been subscribed to as follows:

1.- ECOPROMPT S.A., prenamed, ninety-nine shares . . . . .	99
2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, prenamed, one share . . . . .	1
Total: one hundred shares. . . . .	100

The subscribed shares have been only paid up in cash to the extent of twenty-five percent (25%) so that the company has now at its free disposal the amount of seven thousand seven hundred and fifty euro (7,750.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand five hundred euro.

*Extraordinary General Meeting*

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

*First resolution*

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as at December 31, 2009:

- 1.- Mr Christophe Blondeau, employee, born in Anvers (Belgium), on 28 February 1954, with professional address at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- 2.- Mr Assaf Segal, economist, born in Tel Aviv (Israël), on 11 November 1971, residing in 11, Romanili, Tel Aviv (Israël);
- 3.- Mrs Michal Segal, economist, born in Tel Aviv (Israël), on 30 August 1972, residing in 11, Romanili, Tel Aviv (Israël).

*Second resolution*

The number of statutory auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as at December 31, 2009:

the company HRT REVISION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», with registered office in 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B number 51.238).

*Third resolution*

The company's registered office is located at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- ECOPROMPT S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par:

Monsieur Christophe Blondeau, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée en même temps avec lui.

2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola, PO Box 3161 (Iles Vierges Britanniques);

ici représentée par:

Monsieur Christophe Blondeau, prénommé, agissant en sa qualité de «director» de ladite société avec pouvoir de signature individuelle.

Laquelle personne comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de LAVALIC S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.



Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

#### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque administrateur.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17 .** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les cent (100) actions ont été souscrites comme suit par:

1.- ECOPROMPT S.A., prénommée, quatre-vingt-dix-neuf actions .....	99
2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, prénommée, une action .....	1
Total: cent actions .....	100

Les actions ont été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009:

1.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, né à Anvers (Belgique), le 28 février 1954, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

2.- Monsieur Assaf Segal, économiste, né à Tel Aviv (Israël), le 11 novembre 1971, demeurant au 11, Romanili, Tel Aviv (Israël);

3.- Madame Michal Segal, économiste, née à Tel Aviv (Israël), le 30 août 1972, demeurant au 11, Romanili, Tel Aviv (Israël).



*Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires aux comptes est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009:

La société HRT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B numéro 51.238).

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre les texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

*Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des parties constituantes sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, la même personne comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004, vol. 889, fol. 37, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(093676.3/239/346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**MEXICO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Signature.

(093604.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**MEXICO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.612.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Signature.

(093600.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**BENVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.338.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04090, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour BENVEST S.A.

Société Anonyme Holding

R. Hovenier

Administrateur

(093926.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**SCER LONDON RESIDENTIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 65.651.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh of October.  
Before Me Frank Baden, notary public, with office in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of SCER LONDON RESIDENTIAL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 65.651, incorporated pursuant to a deed of Me Frank Baden, notary public, residing in Luxembourg, on 17 July, 1998, published in the Mémorial, Recueil C of 15 October, 1998, Number 746. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Me Paul Bettingen, notary public, residing in Niederanven, on 3 February, 2003, published in the Mémorial, Recueil C of 19 March, 2003, Number 294.

The meeting was opened at 10.50 a.m., with Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Sandra Schenk, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Cornelia Fischer, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to be taken about the dissolution of the Company.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the corporation.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator the company CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 68.541.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically, renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée SCER LONDON RESIDENTIAL, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 65.651, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire, résidant à Luxembourg en date du 17 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil C du 15 octobre 1998, nu-

méro 746. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire, résidant à Niederanven en date du 3 février 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 19 mars 2003, numéro 294.

L'Assemblée est ouverte à 10.50 heures sous la présidence de Monsieur Manfred Hoffmann, avocat, demeurant à Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Cornelia Fischer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Décision à prendre quant à la dissolution de la société.

2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.541.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hoffmann, C. Fischer, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 50, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

F. Baden.

(093699.3/200/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**QS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 103.193.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Signature.

(093780.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**FIBRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 66.926.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signature.

(093616.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**FIBRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 66.926.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signature.

(093612.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**FIBRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 66.926.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signature.

(093613.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**HEPTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 20.620.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093719.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**NOTIARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093946.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**NOTIARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093944.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 65.650.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh of October.  
Before Me Frank Baden, notary public, with office in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS S.A., a société anonyme, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 65.650, incorporated pursuant to a deed of Me Frank Baden, notary public, residing in Luxembourg, on 16 July, 1998, published in the Mémorial, Recueil C of 15 October, 1998, Number 746. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Me Paul Bettingen, notary public, residing in Niederanven, on 3 February, 2003, published in the Mémorial, Recueil C of 19 March, 2003, Number 294.

The meeting was opened at 11.00 a.m., with Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Sandra Schenk, employee, residing in Arlon.  
The meeting elected as scrutineer Cornelia Fischer, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to be taken about the dissolution of the Company.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the corporation.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator the company CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 68.541.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically, renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS S.A., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 65.650, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire, résidant à Luxembourg en date du 16 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil C du 15 octobre 1998, numéro 746. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire, résidant à Niederanven en date du 3 février 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 19 mars 2003, numéro 294.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Manfred Hoffmann, avocat, demeurant à Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Cornelia Fischer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision à prendre quant à la dissolution de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.541.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hoffmann, C. Fischer, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

F. Baden.

(093698.3/200/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**EQUINOXE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 29.779.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093723.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.



**EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 75.707.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002 et modifiée par-devant Me Jean Seckler en date du 24 mars 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093652.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 75.707.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002 et modifiée par-devant Me Jean Seckler en date du 24 mars 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093653.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LA DORADA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 64.509.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093602.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LA DORADA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 64.509.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093606.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LA DORADA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 64.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093610.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LA DORADA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 64.509.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093611.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 75.708.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002 et modifiée par-devant Me Jean Seckler en date du 24 mars 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093655.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 75.708.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002 et modifiée par-devant Me Jean Seckler en date du 24 mars 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093656.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**EASYBOX GENERAL PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 75.706.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, et modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler en date du 24 mars 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX GENERAL PARTNER, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093660.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**EASYBOX GENERAL PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 75.706.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000 et en date du 24 mars 2004 par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASYBOX GENERAL PARTNER, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(093662.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**INVERSIONES AMPUDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 86.425.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(093722.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**NEVERFAIL PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.527.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and four on the twenty-seventh of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appear:

- HELLMAN & FRIEDMAN CAPITAL PARTNERS III, L.P., having its registered office at one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

- H&F ORCHARD PARTNERS III, L.P., having its registered office at one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

- H&F INTERNATIONAL PARTNERS III, L.P., having its registered office at one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

all here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at Aerogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of three proxies established in San Francisco, United States of America on September 23, 2004.

Said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented by their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

- NEVERFAIL PARTICIPATIONS, S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Company Register, section B, under n° 70.527, (the «Company») has been incorporated pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated June 11, 1999, published in the Mémorial, Recueil C n° 697 of September 18, 1999.

- The articles of incorporation have been amended by one deed of Me Lecuit, notary residing in Luxembourg, pre-named, dated June 17, 1999 published in the Mémorial, Recueil C n° 720 of September 28, 1999.

- The share capital of the Company presently amounts to nine million four hundred thirty-seven thousand three hundred and ten United States Dollars (USD 9,437,310.-) consisting of three hundred fourteen thousand five hundred seventy-seven (314,577) shares of thirty United States Dollars (USD 30.-) each.

- The shareholding in the Company is composed as follow:

Shareholder	Number of shares
HELLMAN & FRIEDMAN CAPITAL PARTNERS III, L.P. ....	287,104
H & F ORCHARD PARTNERS III, L.P. ....	21,181
H & F INTERNATIONAL PARTNERS III, L.P. ....	6,292

- The appearing persons are the sole owners of all the shares of the Company, which are free of any pledge, lien or other guarantee.

- The appearing persons, as the sole shareholders of the Company, expressly declare to proceed with the anticipated dissolution of the Company;

- The appearing persons, as the liquidator of the Company, declare that all liabilities of the Company have been settled;

- The activity of the Company has ceased; the whole assets of the Company are transferred to the sole shareholders in proportion to their shareholding in the Company; they are personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholders wholly and fully discharge the manager of the dissolved Company of its mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the sole shareholders of the Company;

- The shareholders' register has been destroyed.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, the said proxy holder signed together with Us, the notary the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- HELLMAN & FRIEDMAN CAPITAL PARTNERS III, L.P., ayant son siège social à one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

- H&F ORCHARD PARTNERS III, L.P., ayant son siège social à one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

- H&F INTERNATIONAL PARTNERS III, L.P., ayant son siège social à one Maritime Plaza 12th Floor, San Francisco, Ca. 94111, USA,

ici représentées par M. Nicolas Cuisset, employé, ayant son adresse professionnelle au Aerogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu de trois procurations sous seing privé établies à San Francisco, Etats-Unis d'Amérique le 23 septembre 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- La société NEVERFAIL PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B n° 70.527 (la «Société»), a été constituée par acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 697 du 18 septembre 1999.

- Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte du notaire Gérard Lecuit, prénommé, en date du 17 juin 1999, publié dans le Mémorial, Recueil C n° 720 du 28 septembre 1999

- La Société a actuellement un capital social de neuf millions quatre cent trente-sept mille trois cent dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.437.310,-), représenté par trois cent quatorze mille cinq cent soixante-dix-sept (314.577) parts sociales d'une valeur nominale de trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30,-) chacune.

- Les parts sociales sont détenues comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
HELLMAN & FRIEDMAN CAPITAL PARTNERS III, L.P. ....	287.104
H & F ORCHARD PARTNERS III, L.P. ....	21.181
H & F INTERNATIONAL PARTNERS III, L.P. ....	6.292

- Les comparantes sont propriétaires de la totalité des parts sociales de la Société et déclarent avoir la pleine jouissance de ces titres, lesquels sont exempts de tout gage, garantie ou sûreté d'aucune sorte.

- Par la présente les comparantes prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Les comparants, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; les associés sont investis de tout l'actif en proportion de leur participation dans le capital de la société et ils répondront personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Les associés donnent décharge pleine et entière au gérant pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société.

- Le registre des associés a été détruit.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date du dessus.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093856.3/211/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**OCEAN BUILDING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.875.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(093630.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**OCEAN BUILDING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.875.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(093628.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**OCEAN BUILDING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.875.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(093626.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**OCEAN BUILDING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.875.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093614.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**MUNTCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.716.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093654.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**MUNTCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.716.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093658.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**MUNTCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.716.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093677.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---



**MUNTCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.716.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(093682.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**MINUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.450.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(093724.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**ELLIPSE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 27.320.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093726.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**GENOM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.348.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(093727.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LIRIA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 46.194.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093728.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**ABBOTS LUX INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.346.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(093738.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**PIOLET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.510.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(093743.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**MITO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 46.197.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093752.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**TREELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.062.

**STATUTES**

In the year two thousand and four on the third day of November.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Lars Carlqvist, residing at Polhemsgatan 2, 6tr, SE-112 36 Stockholm, Sweden;
2. Ms Lisen Carlqvist, residing at Kingsholmsgatan 9, 3tr, SE-112 27 Stockholm, Sweden;
3. Mr Love Carlqvist, residing at Grevgatan 23, 1tr, SE-114 53 Stockholm, Sweden;

All of them represented by Mrs Nadine Gloesener, residing in 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The above-mentioned proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the above-described capacities have drawn up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declare to form among themselves.

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme, which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg («Luxembourg») and by the present Articles of Incorporation.

The Company will exist under the name of TREELL INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in Luxembourg City.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Object.** The purpose for which the company is established, is to market services for distributions via the Internet, including any commercial, industrial or financial activities directly or indirectly connected with its purpose, as well as the holding of participations in Luxembourg and/or foreign companies, including the administration, development and management of its portfolio.

The Company may engage alone and together with others, for its own account or for a third party, itself or through the intermediary or itself in a third party, in any commercial, industrial or financial activities directly or indirectly connected with its purposes.

The Company may engage directly or indirectly participations in Luxembourg and / or foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio.

The Company may more generally engage in all other transactions in which a company created under the laws of Luxembourg may engage and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any moment by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Corporate Capital.** The corporate capital of the Company is set at thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-), divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty one Euros (EUR 31.-) each.

**Art. 6. Shares.** The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may issue multiple bearer share certificates.

## Chapter III. Board of directors, Statutory auditors

**Art. 7. Board of Directors.** The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three members do who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

**Art. 8. Meetings of the Board of Directors.** The board of directors shall choose from among its members a chairman. It may as well appoint a secretary, who need not be a director, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given by letter, telex or telefax to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice of meeting. The notice indicates the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

One or more directors may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously listen one to the another. Such participation shall be deemed equal to physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

**Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors.** The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes, which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

**Art. 10. Powers of the Board of Directors.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

The board of directors may decide to set up one or more committees whose members may but need not be directors. In that case the board of directors shall appoint the members of such committee(s) and determine its powers.

**Art. 11. Delegation of Powers.** The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the general meeting of shareholders.

**Art. 12. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

**Art. 13. Statutory Auditor.** The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding 6 years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

#### Chapter IV. Meetings of shareholders

**Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 9 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 15. Annual General Meeting.** The annual general meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last day of May of each year, at 11.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16. Other General Meetings.** The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least 1/5 (one fifth) of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 17. Procedure, Vote.** Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

#### Chapter V. Fiscal year, Allocation of profits

**Art. 18. Fiscal Year.** The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the Company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

**Art. 19. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision taken of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

#### Chapter VII. Applicable law

**Art. 21. Applicable Law.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Transitory measures*

Exceptionally, the first accounting year shall begin today and end on 31st December 2005. The annual general meeting of shareholders shall be held for the first time in the year 2006.

##### *Subscription*

The entirety of the capital has been subscribed as follows:

1. Lars Carlqvist, prenamed: six hundred shares . . . . .	600
2. Lisen Carlqvist, prenamed: two hundred shares. . . . .	200
3. Love Carlqvist, prenamed: two hundred shares. . . . .	200
Total: one thousand shares . . . . .	<u>1,000</u>

All of these shares have been paid up in cash. Therefore the amount of thirty one thousand Euros (EUR 31,000) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for by article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately two thousand Euros.

##### *Extraordinary General Meeting*

The above mentioned persons, representing the entire corporate capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote.

I. The number of directors is set at three (3).

The following persons have been elected as directors until the annual meeting of shareholders to be held in 2006:

1. Mr Mikael Holmberg, company director, born in Åker, in Sweden, on 22th June 1959, residing at 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg;

2. Mrs Nadine Gloesener, assistant manager, born in Esch-sur-Alzette, in Luxembourg, on 12th January 1973, residing at 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Mr Lars Carlqvist, company director, born in Solna, Sweden, on October 17th, 1946, residing at Polhemsgatan 2, 6tr, SE-11236 Stockholm, Sweden;

The number of statutory auditors is set at one (1). The following person has been elected as statutory auditor until the annual meeting of shareholders to be held in 2006:

Mr Gilles Wecker, chief accountant, born in Dudelange, Luxembourg, on 4th April 1965, residing at 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

II. Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law the shareholders' meeting hereby authorizes the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to a third party agent.

The shareholders' meeting further resolved that the Company shall only be bound by the joint signature of Mr Lars Carlqvist together with Mr Mikael Holmberg or Mrs Nadine Gloesener.

III. The registered office of the Company is established at L-2449 Luxembourg-City, 11, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed and the Articles of Incorporation contained therein, is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of who are known to the undersigned notary, by their names, surnames, civil status and residences, said appearing persons signed with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre le trois novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Mr Lars Carlqvist, de nationalité suédoise avec numéro de passeport 461017-1037, demeurant à Polhemsgatan 2, 6tr, SE-112 36 Stockholm, Suède;

2. Mlle Lisen Carlqvist, de nationalité suédoise avec numéro de passeport 810908-7422, demeurant à Kungsholmsgatan 9, 3tr, SE-112 27 Stockholm, Suède;

3. Mr Love Carlqvist, de nationalité suédoise avec numéro de passeport 841124-0552, demeurant à Grevgatan 23, 1 tr, SE-114 53 Stockholm, Suède;

Tous représentés par Mme Nadine Gloesener, directeur adjoint, demeurant au 53A, rue principale, L-9190 Vichten, Luxembourg, suivant procurations sous seing privé.

Ces procurations, signées des comparants et du notaire instrumentaire, resteront annexées ne varietur au présent acte, afin d'être soumises ensemble avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société anonyme régie par la loi afférente et par les présents statuts.

### Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination TREELL INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet.** L'objet pour lequel la société est formée est de prester des services de distribution via Internet, dans toutes activités commerciales, industrielles ou financières, directement ou indirectement liées à son objet, ainsi que la prise de participations à Luxembourg et / ou de sociétés étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut s'engager seule ou ensemble avec d'autres, pour son propre compte ou pour le compte de tierces parties, elle-même ou au travers de tierces personnes dans toutes autres activités commerciales, industrielles ou financières, directement ou indirectement liées à son objet.

La société peut engager directement ou indirectement des participations à Luxembourg et / ou de sociétés étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

D'une manière générale, la société peut s'engager dans toutes les opérations possibles d'une société constituée sous le régime de la loi luxembourgeoise, qu'elle juge utile dans la réalisation et le développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La société est constituée pour une durée illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

### Chapitre II. Capital, Actions

**Art. 5. Capital souscrit.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) divisé en mille (1.000) actions avec une valeur nominative de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

**Art. 6. Actions.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La société a le droit d'émettre des certificats d'actions multiples.

### Chapitre III. Conseil d'administration, Nomination d'auditeurs

**Art. 7. Conseil d'administration.** La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les administrateurs doivent être élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne pouvant dépasser six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes d'administrateurs suite à un décès, de retraite ou autre cause, les membres restants pourront élire suivant la loi un remplaçant pour cette vacance. Dans ce cas, l'assemblée générale ratifie l'élection lors de sa prochaine séance.

**Art. 8. Assemblées du conseil d'administration.** Le conseil d'administration peut choisir un président parmi ses membres. Il peut aussi nommer un secrétaire, administrateur ou pas administrateur, qui sera chargé de tenir le compte rendu de l'assemblée du conseil d'administration et des actionnaires.



Le conseil d'administration peut se réunir à la demande du président. L'assemblée du conseil d'administration peut être convoquée si deux administrateurs l'exigent.

Le président présidera seul toutes les assemblées des actionnaires et du conseil d'administration, mais en son absence, l'assemblée générale ou le conseil désignera un autre administrateur en tant que président temporaire par vote de la majorité présente à une telle assemblée.

Un avis écrit de toute assemblée du conseil d'administration sera remis par courrier normal, électronique ou par télégramme, télécopie à tous les administrateurs au moins 48 heures avant le jour prévu pour une telle assemblée, excepté en cas d'urgence, les raisons seront mentionnées dans l'avis de la réunion de l'assemblée. Cette notification indique le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée.

Cet avis pourra être refusé par consentement écrit, par courrier normal, électronique, par câble, télégramme, télex ou par télécopie de chaque administrateur. Aucun acte séparé n'est requis pour les assemblées tenues à heures et endroits spécifiés dans un programme précédemment adopté par résolution du conseil d'administration.

Tout administrateur peut participer à toute assemblée du conseil d'administration en nommant par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie, un autre administrateur comme mandataire.

Le conseil d'administration peut délibérer ou agir de façon valable seulement si au moins une majorité d'administrateur est présente.

Les décisions seront prises par une majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à une telle assemblée.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une assemblée du conseil par différents moyens tels que la conférence téléphonique ou par d'autres moyens semblables de communication qui permettent donc à plusieurs personnes de participer simultanément à l'écoute des uns et des autres.

Une telle participation sera présumée au même titre que la présence physique à l'assemblée.

Une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est authentique et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une assemblée du conseil d'administration, laquelle a été dûment convoquée et tenue.

Une telle décision peut être rédigée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

**Art. 9. Procès-Verbaux des Assemblées du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration seront signés par le président de l'assemblée et par un autre administrateur. Les procurations y seront jointes.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon des procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration.

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de dispositions et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents articles de l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider d'instituer un ou plusieurs comités dont les membres peuvent être administrateurs ou pas administrateurs.

Dans ce cas, le conseil d'administration pourra nommer les membres du ou des comités et déterminer leurs pouvoirs.

**Art. 11. Délégation des pouvoirs.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société lors de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, agents, employés, actionnaires ou non-actionnaires ou déléguer des pouvoirs ou procurations spécifiques, ou confier des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires à des personnes ou représentants choisis par lui.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil est soumise à une autorisation préalable établie par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 12. Représentation de la société.** Vis-à-vis de tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à qui a été délégué la gestion journalière de la société, ou par la signature conjointe ou individuelle des personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 13. Nomination des Auditeurs.** La société sera surveillée par un ou plusieurs auditeurs, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les auditeurs seront élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne dépassant pas six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

#### Chapitre IV. Assemblées des actionnaires

**Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée des actionnaires.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 9 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la Société.

**Art. 15. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle sera tenue au Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis de convocation, le dernier jour du mois de mai de chaque année, à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16. Autres assemblées générales.** Le conseil d'administration ou les auditeurs peuvent ordonner d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être ordonnées si au moins 1/5 (un cinquième) du capital de la société l'exige.

Les assemblées générales, inclus l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger, si le conseil d'administration le juge nécessaire, qui sera définitif, en cas de force majeure.

**Art. 17. Procédure, Vote.** Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires seraient présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies afin de participer à l'assemblée des actionnaires.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon des procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux autres administrateurs.

#### Chapitre V. Année sociale, Bilan, Répartition des bénéfices

**Art. 18. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration et les auditeurs établissent les comptes annuels et le compte des profits et pertes. Ils soumettent ces documents ensemble avec un rapport des opérations de la société au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle aux auditeurs qui établiront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

**Art. 19. Affectation des profits.** Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième (1/10) du capital souscrit.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividende.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

#### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf disposition contraire de la loi.

Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### Chapitre VII. Disposition générale

**Art. 21. Disposition générale.** Tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et ses lois modificatives.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement, la première année fiscale commence aujourd'hui et finit au trente et un (31) décembre 2005.

L'assemblée générale annuelle se tiendra pour la première fois dans l'an 2006.

##### *Souscription*

La totalité du capital a été souscrit comme suit:

1. Lars Carlqvist, prénommé: six cents actions . . . . .	600
2. Lisen Carlqvist, prénommée: deux cents actions . . . . .	200
3. Love Carlqvist, prénommé: deux cents actions. . . . .	200
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes ces actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à deux mille Euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants prénommés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2006:

1. M. Mikael Holmberg, directeur de société, né à Åker, en Suède, le 22 juin 1959, demeurant au 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Mme Nadine Gloesener, directeur adjoint, née à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, le 12 janvier 1973, demeurant à 53a, rue principale, L-9190 Vichten, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Mr Lars Carlqvist, directeur de société, né à Solna, en Suède, le 17 octobre 1946, demeurant à Polhemsgatan 2, 6tr, SE-112 36 Stockholm, Suède.

II. Le nombre de commissaire statutaire est fixé à un (1).

A été appelé comme commissaire statutaire pour l'assemblée générale annuelle en 2006:

M. Gilles Wecker, chef-comptable, né à Dudelange, Luxembourg, le 4 avril 1965, demeurant au 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

III. Suite aux dispositions des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale autorise par la présente le Conseil d'Administration de déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société dans le cadre d'une gestion journalière à une tierce personne.

L'assemblée générale a ensuite décidé que la Société n'est qu'à représenter que par la signature commune de M. Lars Carlqvist avec M. Mikael Holmberg ou Mme Nadine Gloesener.

IV. Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg-Ville, 11, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes désignées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Gloesener, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, vol. 145S, fol. 58, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093746.3/211/423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**UNIPLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.288.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée UNIPLAN S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg Section B n° 42.288,

constituée par acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 décembre 1992, publié au Mémorial C 1993 page numéro 4973, les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suite à une assemblée générale extraordinaire sous seing privée en date du 7 mai 2004, publié au Mémorial C de 2004, page 34056.

L'assemblée est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Sarah Bravetti, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 8.000 (huit mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de mise en liquidation volontaire de la société;
2. Nominations d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

A été nommée liquidateur, la société MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, boulevard de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en une langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Santoiemma, Ch. Velle, S. Bravetti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 34, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

J. Delvaux.

(093961.3/208/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**YLB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.053.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093913.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**YLB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.053.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093912.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**YLB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.053.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093910.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LENDIT SINT-KRUIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 67.671.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093756.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**ELHAURUGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 104.090.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- M. Luciano Snidar, né à Udine le 23 mars 1951, architecte, demeurant à Pasián di Prato (UD), Via Vicenza, ici représenté par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, 5 boulevard de la Foire, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 23 septembre 2004.

2.- M. Fabian Bianchi, né à Spilimbergo le 2 février 1963, entrepreneur, demeurant à Moscou, Bolshoi Strocinovskij 54/8,

ici représenté par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, 5 boulevard de la Foire, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 23 septembre 2004.

3.- SNAIDERO ENGINEERING & TRADING S.p.A., ayant son siège social à Majano (UD), viale Europa Unita, 7 CAP 33030, Code Fiscal n° 01987960307,

ici représentée par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 23 septembre 2004.

Les prédictes procurations, paraphées ne varient par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ELHAURUGE S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.



Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 33.000 (trente-trois mille euros) représenté par 3.300 (trois mille trois cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000 (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 19 octobre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un



seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

#### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### Souscription et paiement

Les 3.300 (trois mille trois cents) actions ont été souscrites comme suit par:

<i>Souscripteurs</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant souscrit et libéré en EUR</i>
1. M. Luciano Snidar, prénommé .....	1.100	11.000
2. M. Fabian Bianchi prénommé .....	1.100	11.000
3. SNAIDERO ENGINEERING & TRADING S.p.A., prédésignée.....	1.100	11.000
Total: .....	3.300	33.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 33.000 (trente-trois mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.500,-.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

1. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, né le 24 juillet 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

3. Monsieur Reno Tonelli, licencié en sciences politiques, né le 12 janvier 1955 à Cesena (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur John Seil, prénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

*Deuxième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Tonelli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 28, case 6. – Reçu 330 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

J. Delvaux.

(094059.3/208/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2004.

**JARCAM SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 72.678.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 novembre 2004.

Signature.

(093929.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**JARCAM SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 72.678.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 novembre 2004.

Signature.

(093930.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**JABIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 55.598.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le domiciliataire*  
Signatures

(093761.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**COMPTAPARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8390 Nospelt, 5, rue de Mamer.  
R. C. Luxembourg B 96.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093774.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**D.D.L. CONSEILS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 65.502.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093776.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**BOFROST BENELUX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Foetz.  
R. C. Luxembourg B 89.121.

Le bilan au 28 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 novembre 2004.

*Pour BOFROST BENELUX HOLDING, S.à r.l.*

J. Reuter

(093784.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**NAXOS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 70.870.

(Annule et remplace le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 29 juillet 2004, sous le n° LSO-AS08651, et enregistré au R.C.S. le 30 juillet 2004 sous le n° L040062865.4.)

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NAXOS FINANCE S.A.

Signature

(094022.3/1022/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Steinsel.  
R. C. Luxembourg B 26.646.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 novembre 2004.

Pour CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l.

J. Reuter

(093786.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LA CIVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 novembre 2004.

Pour LA CIVETTE, S.à r.l.

J. Reuter

(093789.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**ATELIERS NIC. GEORGES, SUCC. ATELIERS GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1817 Luxembourg, 52, rue d'Ivoix.  
R. C. Luxembourg B 45.972.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

ATELIERS NIC. GEORGES

J. Georges

Gérant

(093792.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**T.L.O. DIANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.  
R. C. Luxembourg B 63.647.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 novembre 2004.

Pour T.L.O. DIANA S.A.

J. Reuter

(093793.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**SAVOLDELLI ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 20, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 59.542.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093819.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**UGRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 55.276.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet au 27 octobre 2004, le siège social de la société UGRA HOLDING S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R. C., Section B, n° 55.27.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 octobre 2004.

EURO REVISION S.A.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02566. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093850.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**UGRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 55.276.

Il résulte d'une lettre adressée à la société UGRA HOLDING S.A., que la société EURO ASSOCIATES (anc. EURO-TRUST S.A.), avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société UGRA HOLDING S.A., R. C., section B, n° 55.276.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 octobre 2004.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02565. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093853.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**TRAVHYDRO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 54, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 30.617.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

TRAVHYDRO LUXEMBOURG S.A.

P. Velter

(093830.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LENDIT BLANKENBERGE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 66.356.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093843.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**NORDIC SATELLITE BROADCASTING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 59.165.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Signature.

(093908.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LENDIT BORSBEEK S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 69.122.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093846.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LENDIT DROGENBOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 66.671.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093848.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LENDIT MALINES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.679.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(093852.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**GSMP 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 96.136.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

G. Meijssen

*Managing Director*

(093900.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**GOLDMAN SACHS 2 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 89.363.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

G. Meijssen

*Managing Director*

(093903.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---



**GSMP 3 ONSHORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 96.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

G. Meijssen  
*Managing Director*

(093902.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 88.045.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

G. Meijssen  
*Managing Director*

(093904.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**KLINKE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 55.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02542, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(093905.2/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**EVERGREEN ESTATES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 89.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02550, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(093906.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**VYMER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.166.

Rectification du bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093941.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**LUX-PART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.  
R. C. Luxembourg B 24.552.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

B. ten Brinke

*Administrateur*

(093907.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**HAGARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02551, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(093909.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**HAGARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02552, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(093914.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**EVERSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02553, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(093918.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**EVERSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(093916.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**CORPORATE JET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 82.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Pour la gérance*

Signature

(093919.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**FAIRFAX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 57.947.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAIRFAX S.A.

T. Fleming / J. Seil

*Administrateur / Administrateur*

(093920.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**CRESPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.164.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le vingt octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois, dénommée CRESPI INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 60.164,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 juillet 1997, publié au Mémorial C 1997, page 28760, les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 mai 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 43013.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 29 septembre 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pietro Feller, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 55.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;

5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;

6. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

*Première résolution*

- La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle, Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, Luxembourg afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Cinquième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société CRESPI INTERNATIONAL S.A., qui cessera d'exister. L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, P. Feller, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 28, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

J. Delvaux.

(093962.3/208/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**ARCHES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.969.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ARCHES INVESTMENTS S.A.

Signature

(094021.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**HORSBURGH & CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 29.633.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093952.3/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**ELSIEMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.388.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

ELSIEMA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(093971.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 6, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 76.692.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 6 S.à r.l. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 76.692, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 20 juin 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 39189.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Felici, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Pascale Mariotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les associés présents et les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 30 septembre au lieu du 31 décembre de chaque année, et modification subséquente de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante

2. Dispositions transitoires:

A titre de dispositions transitoires, l'exercice social ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2004, s'est terminé le 30 septembre 2004, tandis que l'exercice courant à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2004, se terminera le 30 septembre 2005,

et l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 septembre 2004, se tiendra le 3<sup>ème</sup> lundi de février 2005 à 11.00 heures.

3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des associés décide de changer la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 30 septembre au lieu du 31 décembre de chaque année, et modifie en conséquence l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

*Deuxième résolution*

L'assemblée des associés décide, à titre de dispositions transitoires, que l'exercice social ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2004, s'est terminé le 30 septembre 2004, tandis que l'exercice courant à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2004, se terminera le 30 septembre 2005,

et l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 septembre 2004, se tiendra le 3<sup>ème</sup> lundi de février 2005 à 11.00 heures.

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Checchinato, S. Felici, P. Mariotti, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 34, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

J. Delvaux.

(094006.3/208/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 6, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.692.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 octobre 2004, actée sous le n° 636 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(094014.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**BOUGANVILLEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02742, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093973.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**FINETUPAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

FINETUPAR INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(093974.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**FLYAWAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 73.698.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02701, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093980.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---



**AZLA FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 85.959.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZLA FINANCES S.A.

T. Fleming / G. Hornick

*Administrateur / Administrateur*

(093921.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**AZLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.277.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZLA HOLDING S.A.

T. Fleming / G. Hornick

*Administrateur / Administrateur*

(093922.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

**CWE PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 63.634.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh of October.

Before Me Frank Baden, notary public, with office in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of CWE PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 63.634, incorporated under the name of CITY & WEST END PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. pursuant to a deed of Me Frank Baden, notary public, residing in Luxembourg, on 6 March 1998, published in the Mémorial, Recueil C of 12 June, 1998, Number 424. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Me Frank Baden, notary public, residing in Luxembourg, on 14 February 2001, published in the Mémorial, Recueil C of 5 October 2001, Number 848.

The meeting was opened at 10.25 a.m., with Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Sandra Schenk, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Cornelia Fischer, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to be taken about the dissolution of the Company.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the corporation.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator the company CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 68.541.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically, renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée CWE PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 63.634, constituée sous le nom de CITY & WEST END PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire, résidant à Luxembourg en date du 6 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil C du 12 juin 1999, numéro 424. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire, résidant à Luxembourg en date du 14 février 2001, publié au Mémorial, Recueil C du 5 octobre 2001, numéro 848.

L'Assemblée est ouverte à 10.25 heures sous la présidence de Monsieur Manfred Hoffmann, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Cornelia Fischer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision à prendre quant à la dissolution de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les tous points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.541.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hoffmann, C. Fischer, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 50, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

F. Baden.

(093690.3/200/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**VAN GULDEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02708, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093978.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**VAN GULDEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02711, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093976.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**ALPHA CONCEPT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 62.093.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALPHA CONCEPT S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(093923.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**RENOIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 82.373.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RENOIR HOLDING S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(093924.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LAS BRISAS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 52.977.

Rectification du bilan au 31 décembre 2001, enregistrée à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03098, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093936.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LAS BRISAS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.977.

Rectification du bilan au 31 décembre 2002, enregistrée à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03099, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093938.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**LAS BRISAS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.977.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093940.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**PETRECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 39.351.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Signature.

(093994.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---

**PETRECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 39.351.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Signature.

(093996.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

---